



PV- ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 FEVRIER 2021

Procès verbal (PV) de l'Assemblée Générale du club de pétanque de Blaye (Stade Blayais Pétanque) tenue le samedi 20/02/2021 à 14 heures 30 au Gymnase « Titou VALLAEYS » de Blaye.

Vers 14 heures 45 le Quorum étant atteint avec **32 présents et 19 procurations soit 51**, représentant 58% des 88 licenciés adultes de la saison 2020, l'Assemblée Générale a été ouverte.

Le mot du Président sortant Daniel PORTELENELLE.

Daniel a fait un rappel de la saison passée avec l'apparition de la pandémie (COVID19) dès la mi mars.

Pandémie qui nous a privé de la plupart des compétitions, que ce soient les concours, les qualifications, les Championnats des Clubs et la Coupe de France qui a du mal à se poursuivre puisqu'arrêtée au 1^{er} tour de zone.

Des contraintes sanitaires qui ont perturbé le bon déroulement de fin et début de saison. En particulier l'affiliation provisoire du club pour 2021 avec un Bureau Directeur (BD) prorogé jusqu'à la tenue de notre AG.

Le BD prorogé a été complété par les postulants pour 2021-2024. Ceci a permis de construire un calendrier des compétitions, de faire 3 permanences pour la prise de licences 2021 et d'organiser avec l'aide de la Mairie cette Assemblée Générale dans un gymnase.

En préambule à la validation des comptes rendus moral, sportif et financier, une minute de silence a été observée en la mémoire de Bernard Nivelles décédé en 2020. Nous allons proposer d'honorer sa mémoire en faisant de notre Grand Prix 2021 de l'Ascension un Challenge Bernard NIVELLES.

Compte rendu moral, sportif et financier 2020.

Ces CR ont été diffusés début octobre 2020 et fin janvier 2021 par courriers.

Ces compte-rendus moral et sportif ont obtenu le quitus de l'Assemblée à l'unanimité.

CR Financier :

Le bilan financier de la saison 2020 a été présenté et montre un solde positif.

Ce compte rendu financier a obtenu le quitus de l'Assemblée à l'unanimité.

Question de Mme MELLIER Patricia : N'aurait-on pas pu remboursé les licences 2020 au vu du nombre de compétitions organisées ?

Réponse du Président qui rappelle la position Fédérale et Départementale ainsi que du district du BLAYAIS qui n'ont pas envisagé de remboursement (Vous trouverez sur notre site les répartitions en % d'utilisation des 35 € de notre licence).



PV- ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 FEVRIER 2021

En ce qui concerne le club cette question a été évoquée lors de la 1ere réunion de décembre (voir CR) et une remise de 5 € a été accordée aux licenciés du club de 2020 pour le renouvellement 2021.

Cette question reste malgré tout d'actualité au vu des contraintes sanitaires actuelles qui nous privent déjà de certaines compétitions. Elle sera débattue lors d'une réunion de fin de saison.

Election des membres du bureau 201-2024

Se sont présentés(es) :

- *BOUQUET David (nouveau candidat)*
- *CHATAIGNER Jacques (nouveau candidat)*
- *CROUZET Didier (sortant)*
- *PORTELENELLE Daniel (sortant)*
- *HERCOUET Elodie (nouvelle candidate)*
- *PORTELENELLE Liliane (sortante)*

Etant donné les 6 postes de membres du BD pour 2021-2024 et 6 candidats se présentant, le Président demande si des personnes s'opposent à un vote à mains levées.

4 personnes demandent un vote à bulletin secret.

Le scrutin est donc mis en place avec 2 assesseurs volontaires dans l'Assemblée.

Résultats du scrutin :

51 votants

51 exprimés

Tous les candidats ont obtenu au moins 1 voie, sont élus dans le bureau 2021-2024.

La liste des candidats proposée est donc validée.

Une réunion sera tenue dans les prochains jours pour déterminer la Présidence et la composition du Bureau Directeur.

La séance est levée vers 16 heures 30.

Fait à Blaye le 21/02/2021

